

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 octobre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DFPE 146 Subvention (128.600 euros) avenant n° 6 avec la Fondation Henriette Viollet – Aide aux Familles (7^e) pour la halte-garderie (7^e).

Mme Céline HERVIEU, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;
Vu la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 3 janvier 2017 par l'association AIDE AUX MERES DE FAMILLE devenue Fondation Henriette Violet - Aide aux Familles et la Ville de Paris ;

Vu l'avenant n° 3 signé le 19 novembre 2019 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2020 la convention susvisée ;

Vu l'avenant n° 5 signé le 30 décembre 2020 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2021 la convention susvisée ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à la Fondation Henriette Viollet - Aide aux Familles ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement en date du 27 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Céline HERVIEU au nom de la 6^e Commission,

Délibère

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant n° 6 à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec la Fondation Henriette Viollet - Aide aux Familles ayant son siège social 12, rue Chomel (7^e), pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 128.600 euros est allouée à la Fondation Henriette Viollet - Aide aux Familles (N° Tiers PARIS ASSO 16834 – N° de dossier 2021_02486).

Article 3 : La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2021 et suivants de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO